

## S.O.S

Aux autorités gouvernementales et institutions de la Société

Nous avons encore sous les yeux les résultats catastrophiques de la gestion désastreuse par la Commission intérimaire pour la reconstruction d'Haïti (CIRH) des fonds accordés à notre pays pour la reconstruction d'Haïti après le séisme du 12 janvier 2010 et le passage de l'ouragan Mathieu. Nous subissons encore outrageusement les effets de la dilapidation des fonds PETROCARIBE et constatons qu'aucune action gouvernementale n'est entreprise jusqu'à date pour la reddition de compte de ces fonds qui font terriblement défaut handicapant aussi la reprise de notre pays.

Aujourd'hui, nous faisons face à une pandémie terrible du Corona Virus. Bien des fonds sont déjà engagés pour la combattre : d'abord, \$18 M tirés déjà du Trésor Public par l'actuel gouvernement tandis que, pour nous venir en aide, d'autres fonds sont mis à la disposition de notre pays : notamment \$111.6 M par le FMI et \$13.2 M par l'USAID.

Or, dans le contexte actuel, la faiblesse des organes de contrôle ouvre grande la voie au gaspillage et à une dilapidation aussi répugnante que celles vécues ces 10 dernières années. Dès lors, cette nouvelle valse de fonds nous interpelle et la vigilance de tout citoyen devient de rigueur.

Aussi, compte tenu de cette situation où non seulement la gestion sanitaire de la pandémie du Corona Virus reste une vraie gageure, mais encore que beaucoup d'autres fonds sont exposés, LE COLLECTIF DU 4 DECEMBRE, est très préoccupé de l'avenir de notre pays et INQUIET de la possibilité d'une utilisation frauduleuse, non justifiée et abusive des fonds et dons destinés à juguler la pandémie déclenchée par le Corona virus. Aussi, LE COLLECTIF DU 4 DECEMBRE appelle de tous ses vœux la mise en place immédiate d'une structure d'appui aux organes de contrôle desdits fonds et apports divers.

Nous suggérons que cette structure de neuf (9) membres soit composée de personnalités crédibles déléguées par les instances suivantes : l'Exécutif (2 membres) ; l'Ordre des Comptables Professionnels et Agréés d'Haïti (OCPAH) (1 membre) ; le Sénat de la République (1 membre) ; la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif (CSCCA) (1 membre) ; l'Association Professionnelle des Banques (APB) (1 membre) ; CORPUHA (1 membre) et le secteur religieux (1 membre)

Cette structure aura impérativement un pouvoir de contrôle additionnel sur toutes les entrées et dépenses relatives à la saga CORONA VIRUS. Cette structure servira également de vigie pour le commun des citoyens avec ce droit inéluctable de regard sur ces fonds qui ne doivent servir à rien d'autre qu'au bien-être de la population haïtienne toute entière.

Espérant que cet appel trouve écho favorable chez les responsables, Le COLLECTIF DU 4 DECEMBRE souhaite, d'autre part, que DIEU dans sa Magnitude, épargne notre nation et lui évite les affres d'une pandémie hors de tout contrôle.

Union de prières



Jean-Robert Argant  
Coordonnateur Général  
20 Avril 2020